

À l'heure où nous écrivons ce communiqué, un accident nucléaire majeur est en cours à la centrale de Fukushima.

Nous tenons à affirmer notre solidarité pleine et entière à la population japonaise et notamment aux salariés des centrales accidentées dont nous craignons qu'ils payent un lourd tribut à cette catastrophe.

Transparence nucléaire : une fois de plus, le compte n'y est pas :

- Du combustible nucléaire est entré en fusion, puisque du césium a été retrouvé à proximité de la centrale de Fukushima.
- Les vidéos de l'explosion de Fukushima 1 ne laissent pas de doute sur l'existence de rejets conséquents de produits radioactifs.

Pourtant, l'autorité de sûreté japonaise continue d'affirmer que cet accident est moins grave que celui de Three Mile Island où il y avait des rejets radioactifs très limités.

Et en France, Éric Besson, ministre de l'Industrie, affirme qu'il n'y a pas de catastrophe majeure. Sans doute cherche-t-il à rivaliser avec Michèle Alliot-Marie ou Éric Woerth en matière de communication. Peut-être pense-t-il que la gestion de la catastrophe de Tchernobyl a été un exemple de transparence.

Il s'agit pourtant bien là d'une catastrophe à l'échelle mondiale.

Sud Énergie exige que la vérité soit dite sur la réalité de cet accident et que toutes les leçons en soient tirées.

Sud Énergie demande la constitution d'une commission d'expertise indépendante des intérêts financiers du nucléaire, à laquelle nous sommes prêts à participer.

Ce nouvel accident majeur démontre que le risque zéro n'existe pas en matière nucléaire. Au-delà des débats sur les choix énergétiques, la sécurité doit être la première des priorités dans tous les choix relatifs au nucléaire. Or l'évolution de ces dernières années en France, liée à la libéralisation du secteur de l'Énergie qui privilégie la rentabilité, conduit à une dégradation importante de la sûreté dans le nucléaire.

C'est pourquoi SUD Energie ne cesse de revendiquer :

- La sortie d'EDF du secteur marchand, et la mise en place d'un service public respectueux de l'environnement au service des usagers et non des actionnaires.
- Pour l'ensemble des travailleurs du nucléaire, des conditions de travail garantissant un climat de sérénité et de confiance nécessaires à la sûreté : garantie de l'emploi, sécurité du travail, respect du temps de travail, droit à la parole et à la critique ... ; cela passe notamment, en France, par la remise en cause des méthodes de management actuelles, ainsi que par la remise en question de la politique de sous-traitance à tout va;
- La garantie de structures indépendantes de contrôle.